

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 septembre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 22
Nombre de conseillers absents : 3
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 18 septembre 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le VINGT-QUATRE SEPTEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - M. Thierry TATONI - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian TEULADE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE .

Pouvoirs :

M. Christian CARRERE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Martine BERTHE, pouvoir à M. Thierry DAYRE
Mme Jocelyne AUDIBERT, pouvoir à Mme Aurore AMOURDEDIEU
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pierre COMBES

Excusés : M. Yves RINCK - M. Erwan ALLÉE

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Didier ROUSSELLE

2025 - 09 - 85 / MARCHES PUBLICS

MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DU RESEAU COMMUNAL D'EAU POTABLE QUARTIER SAINT MARTIN

Approbation du titulaire

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc GREGOIRE

1°) Objet du Marché

La commune de Nyons détient la compétence en matière de distribution d'eau potable. Le mode de gestion choisi est la délégation de service public. Le délégataire actuel est Véolia Eau (territoire Drome Ardèche).

Un collectif d'administrés du quartier Saint Martin au sens large a sollicité la commune pour envisager l'adduction des riverains au réseau d'eau potable de la ville. Cette demande est justifiée par une inquiétude grandissante des habitants du quartier sur les variations inhabituelles et grandissantes de leur ressource en eau individuelle et indépendante.

La mission générale confiée à la maîtrise d'œuvre a pour objectifs de vérifier et valider les choix techniques et réaliser les études nécessaires pour le projet d'extension du réseau d'adduction d'eau potable sur les quartiers Ouest de la commune (quartier Saint martin, Rochette, Saint Pierre, Combe Chauve, Monges).

Le montant total des travaux est estimé à 1 330 000,00 € HT.

La procédure choisie est la procédure adaptée conformément à l'article L 2123-1 du code de la commande publique. (MAPA), Le marché porte sur une prestation intellectuelle, il est décomposé en 3 tranches.

La consultation s'est déroulée selon les étapes suivantes :

- 1° Avis d'Appel Public à la Concurrence envoyé à la publication le 19 juin 2025
(Édité dans le *Dauphiné libéré* du 09 mai 2025)
- 2° Date limite de réception des offres : 03 août 2025
- 3° Analyse des candidatures et offres réalisées par le bureau d'études de la ville de Nyons
- 4° Rapport de présentation des analyses en comité technique
- 5° Présentation du projet de marché à la Commission d'Appel d'Offres le 17 septembre 2025 pour le choix du titulaire.

La Commission d'Appel d'Offres du 17 septembre 2025 a décidé de retenir à l'unanimité le cabinet suivant :

La Société d'Etudes et de Réalisations d'Ensemble Technique (SERET – route de Laragne – Quartier du Barlandier RIBIERS – 05 300 VAL BUECH – MEOUGE)

Pour un montant total de :**38 394,00 € HT**
(Selon la proposition de la Variante N°2).

MONTANT TOTAL : 38 394,00 € HT

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** le marché de maîtrise d'œuvre pour l'extension du réseau d'adduction d'eau potable sur les quartiers Ouest de la commune.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant et les faire exécuter.

Didier ROUSSELLE
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS


